

Institut Paul Hankar

PEINTURE ET TAPISSIER POSEUR DE REVÊTEMENTS DES MURS ET DES SOLS

Les cours de peintre et tapissier-poseur de revêtement des murs et des sols sont susceptibles de se donner du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et le samedi (en cours du jour) et de 17h30 à 21h20 et le samedi (en horaire décalé).

ACTIVITE

Le peintre et tapissier – poseur de revêtements des murs et du sol est chargé d'assurer :

- la préparation préalable des supports selon la nature du matériau employé ;
- la finition intérieure des bâtiments neufs ou en rénovation ainsi la réalisation des travaux extérieurs tels que ravalement, protection, décoration, etc. ;
- la pose de revêtements sur des murs, des sols intérieurs ou extérieurs et de tous revêtements souples et rigides à l'exception de ce qui est carrelage et céramique.

Il réalise ses interventions manuellement ou mécaniquement lors de l'application des peintures et des vernis dans des maisons individuelles, des immeubles d'habitation et des bâtiments administratifs, industriels et commerciaux.

Le peintre et tapissier – poseur de revêtements des murs et sols travaillent en plein air ou en locaux couverts sur des chantiers de constructions neuves, en réhabilitation ou chez des particuliers.

Pour accomplir ces différents travaux, le peintre et tapissier – poseur de revêtements des murs et sols doivent respecter les règles de conduite et de sécurité appropriées aux machines utilisées, les dispositions en matière de sécurité concernant l'application et la manipulation des produits et des dispositions en matière d'hygiène et de protection des biens, des personnes et de l'environnement. Il peut être amené à encadrer une petite équipe, à établir un bon de commande et gérer des stocks d'outils et de matériaux.

En outre, il est susceptible de pouvoir conseiller la clientèle et rédiger un devis.

RÔLE

Le peintre et tapissier – poseur de revêtements des murs et du sol, en travaillant méthodiquement et soigneusement, développe les tâches suivantes :

- effectuer des devis et métrés gérer ses travaux ;
- effectuer des travaux peinture ;
- poser des revêtements de sols ;
- poser des revêtements muraux et décorations ;
- exécuter des travaux de décoration et de restauration ;
- poser des vitrages et des miroirs décoratifs ;
- poser des lettrages ;
- assurer la gestion journalière des travaux ;
- assurer la sécurité et l'hygiène pendant toutes les opérations.

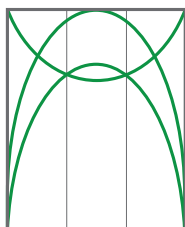
DÉBOUCHÉS

Chantier d'immeubles d'habitation.

Chantier de maisons individuelles.

Domicile de particulier.

Promoteur de maisons individuelles.



Institut Paul Hankar

Magasin.
Chantier de génie civil.
Autres.

La formation est modulaire et est constituée de 6 unités de formation (modules).

Intitulé	Nbre de périodes
Peinture et pose de revêtements des murs et du sol – initiation	480
Stage initiation	180
Techniques spécifiques	240
Stages techniques spécifiques	180
Ventes et conseil à la clientèle	80
Epreuve intégrée	20
TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	1180

Les modules de cours permettent d'acquérir les savoirs et techniques liés aux différentes facettes du métier.

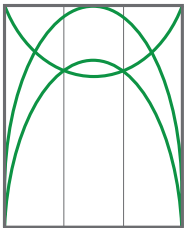
Peinture et pose de revêtements des murs et du sol – initiation

En peinture d'intérieur et d'extérieur :

- déterminer les couleurs du disque chromatique ;
- rechercher les tons à partir d'échantillons ;
- effectuer des métrés et calculer les quantités de produits nécessaires ;
- établir une méthode de travail et d'organiser son poste de travail ;
- préparer les supports ;
- choisir les produits adéquats (enduits, peintures) selon les supports (boiseries, murs et plafonds, métaux, surfaces synthétiques) et de les appliquer ;
- préparer ces produits en tenant comptes des indications des fabricants et en fonction de l'emploi ;
- effectuer une pose de lettrage ;
- entretenir et ranger l'outillage et le matériel.

En pose de revêtements des murs :

- établir une méthodes de travail et d'organiser son poste de travail ;
- préparer les supports (travaux d'apprêt, fixation, imprégnation, ragréage) ;
- préparer et appliquer des colles, des matériaux de réparation et d'égalisation ;
- poser par collage les revêtements de murs et de plafonds adéquats ;
- poser des moulures et des plinthes ;
- réaliser des exercices comprenant des difficultés que l'on rencontre habituellement dans les bâtiments : angles, fenêtres, portes, cheminée, tuyau, radiateur.



Institut Paul Hankar

Stage

- Stages en entreprises

Techniques spécifiques

- De choisir les couleurs en tenant compte :
 - des règles d'harmonie et de contraste de couleurs ;
 - des valeurs des tons, de leur dégradé, de leur rabattement ;
 - de la dimension de la pièce, l'éclairage, l'orientation, la destination, l'ameublement ;
 - des effets souhaités (éclaircir/assombrir, agrandir/rétrécir, effets de rythme, effets horizontaux /verticaux).

Stage technique spécifique

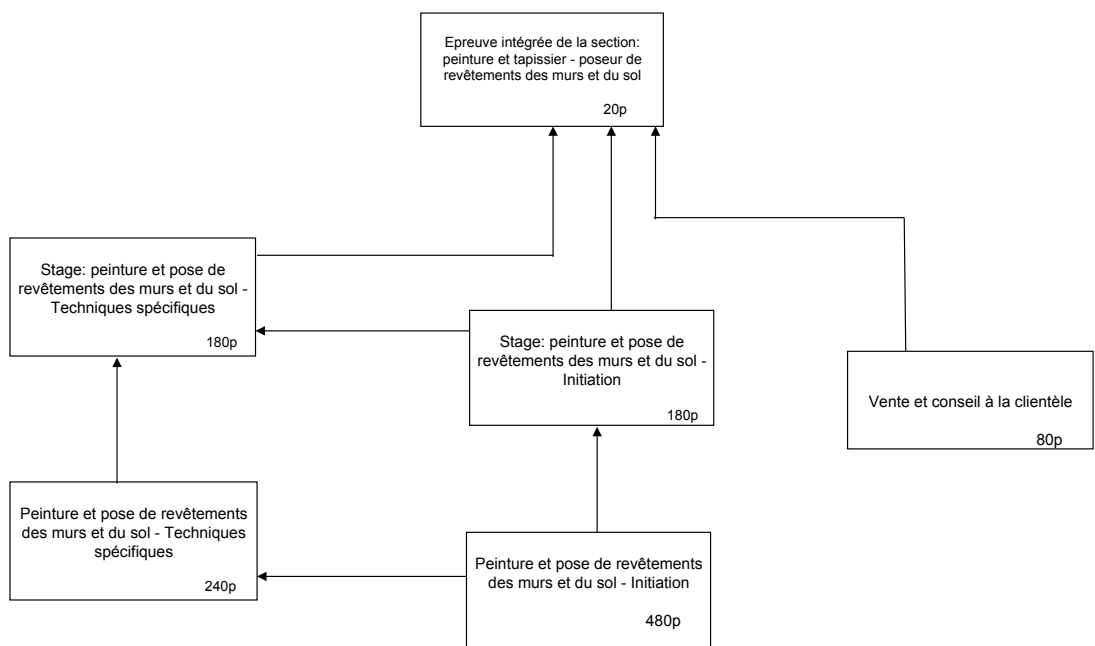
- Stages en entreprises

Ventes et conseil à la clientèle

- Constuire et conduire un entretien de vente (accueillir, analyser la demande du client, proposer des solutions ...)
- Argumenter la vente (développer, comparer les différents produits et/ou services, justifier l'offre de prix...).

Epreuve intégrée

Organigramme



Institut Paul Hankar – Cours de promotion sociale

50 bd de l'Abattoir – 1000 Bruxelles

hankar@brunette.brucity.be

Tél.: 02/2795150 – Fax: 02/2795159 – www.paulhankar.be